

## **Bureaux extérieurs de l'OMPI**

1. L'OMPI dispose actuellement de bureaux extérieurs dans les sites suivants : au Brésil (Rio de Janeiro), au Japon (Tokyo) et à Singapour (Singapour) (dénommés ci-après les "bureaux extérieurs de l'OMPI"). (L'OMPI a également un bureau de liaison auprès de l'ONU à New York, qui n'est pas considéré comme un bureau extérieur.)
2. Dans le projet de programme et budget pour l'exercice biennal 2014-2015, il est proposé de créer cinq nouveaux bureaux extérieurs – deux en Afrique, un en Chine, un dans la Fédération de Russie et un aux États-Unis d'Amérique.

### Questions relatives aux nouveaux bureaux extérieurs et réponses du Secrétariat de l'OMPI

#### **Quelles fonctions les bureaux extérieurs remplissent-ils<sup>1</sup>?**

3. Il est généralement admis que les activités des bureaux extérieurs ne devraient pas faire double emploi avec celles menées au siège, mais qu'ils devraient accomplir des travaux qui ne peuvent pas être exécutés au siège, ou qui peuvent être exécutés plus efficacement sur place qu'au siège.
4. Cinq fonctions satisfont au critère prévoyant d'apporter une valeur ajoutée et de ne pas mener d'activités qui fassent double emploi avec celles réalisées au siège.
5. La première fonction concerne les services d'appui au niveau local pour les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'OMPI (le Traité de coopération en matière de brevets (PCT), le système de Madrid pour les marques, le système de La Haye pour les dessins et modèles industriels et le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI). L'OMPI tire près de 95% de ses recettes des taxes perçues pour les services rendus dans le cadre de ses systèmes mondiaux de propriété intellectuelle.
6. La demande relative aux systèmes mondiaux de propriété intellectuelle administrés par l'OMPI émane du monde entier. Au PCT, qui génère 75% des recettes de l'Organisation, 30% environ de la demande proviennent des Amériques et plus de 39% de l'Asie. En d'autres

---

<sup>1</sup> Lors des consultations informelles ouvertes qui ont eu lieu le 13 décembre 2010 et le 16 juin 2011, il a été généralement admis que :

- 1) les bureaux extérieurs doivent apporter une valeur ajoutée et entreprendre des activités qui puissent être exécutées de façon plus efficiente ou plus efficace qu'au siège;
- 2) les bureaux extérieurs pourraient avoir différentes combinaisons de fonctions selon les priorités et les particularités régionales;
- 3) un nouveau bureau extérieur ne doit être établi que si cela est financièrement viable pour l'Organisation; et
- 4) la création de fonctions au sein des bureaux extérieurs et l'allocation des ressources correspondantes doivent se faire de façon progressive et avec prudence.

termes, plus de deux tiers de la demande émanent de déposants qui, compte tenu du fuseau horaire auquel ils appartiennent, travaillent principalement pendant qu'il fait nuit à Genève ou après l'heure de fermeture des bureaux à Genève.

7. Une part essentielle des services que fournit l'OMPI dans le cadre de ses systèmes mondiaux de propriété intellectuelle concerne des services d'information et d'assistance en faveur des utilisateurs des systèmes. Par exemple, dans le cas des lignes d'information du PCT et du système de Madrid (lignes permettant de poser des questions en direct), l'Organisation reçoit environ 5000 appels par mois et 1000 messages électroniques par jour. Pour le PCT, environ 38,4% des appels proviennent des Amériques et environ 27% de l'Asie. Les bureaux extérieurs peuvent offrir un service indispensable en épaulant les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle de l'Organisation dans les fuseaux horaires concernés et dans la langue parlée localement.

8. Une deuxième fonction consiste à fournir une aide au réseau général de réponse à la clientèle de l'OMPI. L'Organisation reçoit chaque semaine des milliers d'appels ayant trait à la propriété intellectuelle et au programme de travail général de la part des offices de propriété intellectuelle et des autres agences des États membres ainsi que du public. En juin 2012, un réseau mondial de réponse a été mis en œuvre pour ces appels par l'entremise des bureaux extérieurs existants à Rio de Janeiro, Singapour et Tokyo, ainsi que du bureau de liaison de New York. Si une personne appelle le numéro général de l'OMPI après l'heure de fermeture des bureaux à Genève, l'appel est reçu et traité automatiquement, suivant l'heure de l'appel, par l'un des bureaux extérieurs en place. Malgré le peu de temps écoulé depuis sa mise sur pied, ce nouveau service s'est d'ores et déjà révélé être un complément précieux aux services fournis par l'Organisation.

9. Une troisième fonction (proposée) concerne l'administration de sites miroir pour les systèmes, plates-formes et bases de données informatiques de l'Organisation aux fins de la sécurité informatique, de la continuité des opérations, de la reprise des opérations après un sinistre et du partage de charge. Tous les services fournis par l'Organisation dépendent largement des systèmes informatiques. La plupart des demandes dans le cadre des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle sont reçues et traitées au moyen de systèmes informatisés. Par ailleurs, à mesure que l'OMPI devient de plus en plus dépendante des plates-formes et systèmes informatiques en ligne, la propriété intellectuelle est de plus en plus connue du grand public, ce qui accroît la vulnérabilité des systèmes informatiques de l'Organisation aux cyberattaques. L'année dernière, par exemple, le groupe "Anonymous" a lancé un grand nombre d'attaques DDOS (déni de service distribué) sur le site Web d'organismes des États membres en guise de protestation contre différentes politiques ou initiatives dans le domaine de la propriété intellectuelle.

10. La sécurité des plates-formes et systèmes informatiques de l'Organisation, la capacité à assurer la continuité des opérations en ce qui les concerne, la capacité à reprendre les opérations après un sinistre et la capacité à assurer des délais de réponse uniformes aux utilisateurs du monde entier seront considérablement améliorées par la création stratégique d'un nombre limité de sites miroir pouvant être administrés ou supervisés à partir des bureaux extérieurs.

11. Une quatrième fonction consiste à fournir un appui technique en rapport avec les différents programmes d'assistance technique administrés par le Secteur de l'infrastructure mondiale de l'Organisation. Ces programmes concernent la mise en œuvre de systèmes d'automatisation des offices de propriété intellectuelle, des projets étant en cours de réalisation dans plus de 80 pays; la mise en place de centres d'appui à la technologie et à l'innovation

(CATI) destinés à mettre l'information en matière de brevets et d'autres données scientifiques et techniques à la disposition des offices de propriété intellectuelle, des universités et des instituts de recherche des pays en développement; et la mise en œuvre de systèmes informatiques à l'intention des sociétés de perception des redevances visant à appuyer la gestion du droit d'auteur. Tous ces programmes et d'autres programmes analogues, qui font l'objet d'une demande massive, nécessitent un appui technique intensif qui peut être fourni de la manière la plus économiquement avantageuse par des spécialistes rattachés aux bureaux extérieurs plutôt que par des spécialistes du siège dépêchés sur place.

12. Une dernière fonction concerne le renforcement des capacités en général et les activités de coopération pour le développement autres que ceux mentionnés au paragraphe précédent. Les activités de renforcement des capacités couvrent un large éventail de domaines d'action, y compris les conférences, les séminaires de formation, la formation sur le tas à caractère technique (par exemple, à l'intention des examinateurs des marques ou des brevets ou à l'intention de techniciens en rapport avec les bases de données techniques), la participation à des programmes et cours universitaires, des visites d'étude et la formation dans des offices de brevets à l'étranger. Il est évident que la mise en œuvre d'une partie des activités de renforcement des capacités de l'Organisation dans le cadre des bureaux extérieurs pourrait permettre de réaliser des économies grâce à la réduction du nombre de voyages de fonctionnaires rattachés au siège de l'OMPI.

### **Quels sont les résultats obtenus par les bureaux extérieurs existants?**

13. Un plan d'amélioration des services et de renforcement du rôle des bureaux extérieurs existants a été mis en œuvre l'année dernière. Un objectif précis a été assigné à chaque bureau et le plan donne de bons résultats :

- i) Le bureau au Brésil se consacre essentiellement à l'appui aux systèmes mondiaux de protection, eu égard en particulier à l'examen par le Brésil des systèmes de Madrid et de La Haye; la participation au réseau mondial de réponse aux utilisateurs; l'appui aux nombreux projets dans les domaines de l'informatique et des infrastructures mis en œuvre dans des offices de propriété intellectuelle de la région Amérique latine; et la coopération Sud-Sud. Deux nouveaux mémorandums d'accord ont été signés avec le Gouvernement brésilien, assortis d'un financement généreux accordé par le Brésil. Dans le cadre de l'un des mémorandums d'accord, le Centre de médiation et d'arbitrage est chargé, en collaboration avec l'office brésilien de la propriété industrielle, d'administrer les médiations résultant des oppositions et litiges dans le domaine des marques. Dans le cadre du deuxième mémorandum d'accord, le Brésil finance une série d'activités et de projets Sud-Sud.
- ii) Le bureau au Japon axe son action sur l'appui aux systèmes mondiaux de protection, plus particulièrement en ce qui concerne le PCT, le système de Madrid et l'examen par le Japon du système de La Haye; la participation au réseau mondial de réponse aux utilisateurs; et les activités de renforcement des capacités, largement financées par de généreuses contributions du Gouvernement japonais. L'engagement dynamique du bureau de l'OMPI auprès d'entreprises japonaises a donné d'excellents résultats. Les demandes selon le PCT provenant du Japon ont augmenté de plus de 10% en 2012 (pour un volume représentant plus de 20% du nombre de dépôts de demandes selon le PCT dans le monde entier) (largement au-delà de la moyenne mondiale) et les demandes selon le système de Madrid ont augmenté de plus de 30% au cours de la même période;

- iii) Le bureau à Singapour met, quant à lui, l'accent sur l'appui aux systèmes mondiaux de protection, eu égard en particulier au projet de participation des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) aux systèmes de Madrid et de La Haye d'ici 2015; la participation au réseau mondial de réponse aux utilisateurs; l'appui aux nombreux projets dans les domaines de l'informatique et des infrastructures lancés dans des offices de propriété intellectuelle de la région Asie du Sud-Est; et l'appui à la mise en œuvre de l'ambitieux plan d'action dans le domaine de la propriété intellectuelle adopté par l'ANASE pour la période 2011-2015.

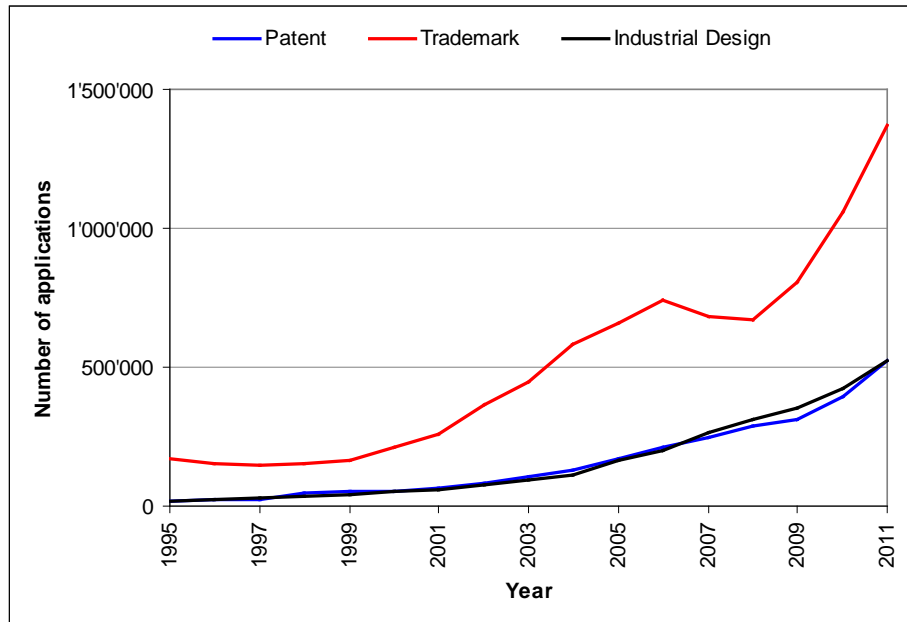
#### **Pourquoi a-t-on besoin de davantage de bureaux extérieurs?**

14. La demande de création de nouveaux bureaux extérieurs n'émane pas du Secrétariat, mais des États membres, qui sont plus de 20 à avoir adressé au Directeur général une demande pour que de tels offices soient créés sur leur territoire. Toutefois, **un réseau limité de bureaux extérieurs répartis de manière stratégique** permettrait d'améliorer la qualité des services fournis par l'OMPI et de renforcer sa crédibilité en tant qu'Organisation offrant des services à l'échelle mondiale.

#### **Pourquoi a-t-on décidé de proposer les emplacements qui ont été indiqués dans le programme et budget?**

15. La Chine compte 1,3 milliard d'habitants. Sa langue nationale est le mandarin, qui est une des langues officielles de l'OMPI et du système des Nations Unies. La Chine possède un office des marques, un office des brevets et un office des dessins et modèles qui sont au premier rang dans le classement mondial des offices de ce type par ordre d'importance, ainsi qu'un des secteurs de la création les plus importants et les plus dynamiques au monde.

16. L'activité dans le domaine de la propriété intellectuelle est en train d'exploser en Chine. Au cours des 15 dernières années, le nombre de demandes de brevet déposées en Chine est passé de 18 699 à 526 412; le nombre de demandes d'enregistrement de marques est passé de 172 146 à 1 057 480; et le nombre de demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels est passé de 17 688 à 521 468 :



Légende : Nombre de demandes; Année; Brevets; Marques; Dessins et modèles industriels

Figure 1 : Demandes de brevets et demandes d'enregistrement de marques et de dessins et modèles industriels déposées en Chine

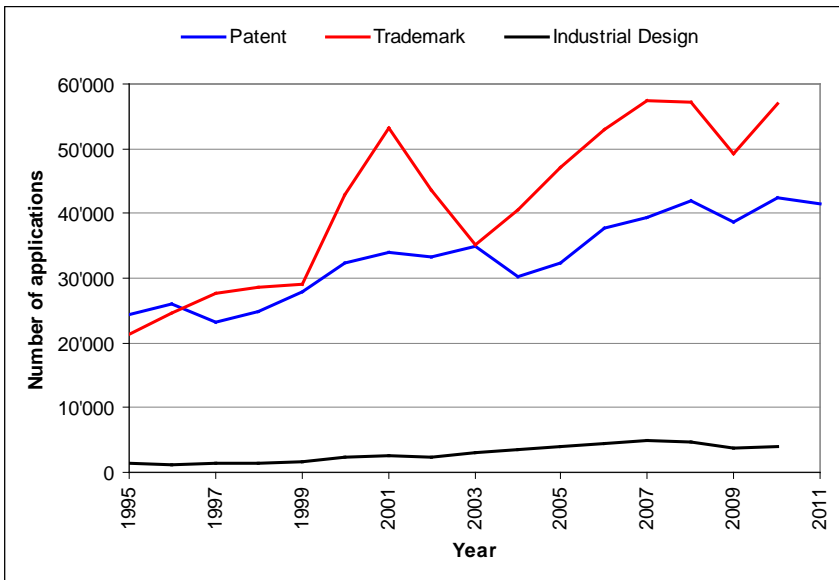
17. Le nombre de demandes nationales de titres de propriété intellectuelle en Chine, qui sont internationalisées par voie de dépôt dans le cadre des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle administrées par l'OMPI, augmente à un rythme très soutenu. La Chine, qui représente un peu plus de 10% des demandes selon le PCT, devrait dépasser l'Allemagne en 2013 et occuper ainsi le troisième rang des principaux déposants de demandes selon le PCT, derrière les États-Unis d'Amérique et le Japon. La Chine occupe également le huitième rang des principaux déposants de demandes selon le système de Madrid (plus de 5% des demandes d'enregistrement) et est le pays le plus désigné dans le système de Madrid (c'est-à-dire le pays que les déposants du monde entier désignent le plus fréquemment pour obtenir la protection pour leurs marques). Elle étudie de près la possibilité d'adhérer au système de La Haye.

18. La Chine est actuellement l'un des pays qui utilise le plus activement les systèmes mondiaux de propriété intellectuelle administrés par l'OMPI. Si l'on considère le nombre des demandes nationales déposées, le potentiel de croissance en termes d'utilisation des systèmes de l'OMPI est considérable. Pour parvenir à ce résultat, il est toutefois nécessaire d'approfondir les relations avec le secteur privé en Chine, et ce dans la langue chinoise. Il serait curieux qu'une organisation dont une partie importante des recettes provient de la Chine ne soit pas présente dans ce pays pour desservir le marché. On peut également s'attendre à ce que, à l'avenir, la Chine joue un rôle de plus en plus important dans les activités de renforcement des capacités.

### Fédération de Russie

19. La Fédération de Russie est le neuvième pays le plus peuplé du monde, avec une population de plus de 140 millions d'habitants. Le russe est une langue officielle à la fois du système des Nations Unies et de l'OMPI, qui est parlée à travers toute l'Asie centrale et en Europe orientale.

20. Le rôle essentiel que jouent la propriété intellectuelle et l'innovation dans le développement d'une économie durable en Fédération de Russie a été maintes fois souligné par les dirigeants du pays. La tradition scientifique est profondément ancrée dans le pays, et la créativité dans le domaine littéraire, cinématographique et musical y est foisonnante. En outre, l'utilisation des systèmes de propriété intellectuelle a augmenté de façon constante. Au cours des 15 dernières années, le nombre de demandes de brevet déposées en Fédération de Russie est passé de 24 444 à 41 414; le nombre de demandes d'enregistrement de marques est passé de 21 403 à 56 856; et le nombre de demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels et passé de 1370 à 3997 :



Légende : Nombre de demandes; Année; Brevets; Marques; Dessins et modèles industriels

Figure 2 : Demandes de brevets et demandes d'enregistrement de marques et de dessins et modèles industriels déposées en Fédération de Russie

21. L'utilisation par la Fédération de Russie des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle administrés par l'OMPI a également augmenté. Le nombre de demandes selon le PCT déposées en Fédération de Russie a considérablement augmenté au cours des cinq dernières années. En 2012, le nombre de demandes d'enregistrement déposées selon le système de Madrid a augmenté de 19,7% (il avait augmenté de 35,6% l'année précédente), ce qui place la Fédération de Russie au neuvième rang des principaux déposants selon le système de Madrid. La Fédération de Russie a également été le troisième pays le plus désigné dans le système de Madrid. Elle étudie de près la possibilité d'adhérer au système de La Haye.

22. Un bureau extérieur en Fédération de Russie présenterait de très nombreux avantages en termes de renforcement de la participation du pays aux systèmes mondiaux de propriété intellectuelle administrés par l'OMPI, car il permettrait non seulement à l'Organisation de desservir plus efficacement un vaste territoire et ses environs, mais également de renforcer les capacités en matière d'utilisation de la propriété intellectuelle dans une région où la plupart des stratégies économiques nationales visent à tirer parti des ressources existantes pour créer de la valeur ajoutée dans des industries à forte intensité de savoir.

## États-Unis d'Amérique

23. Les États-Unis d'Amérique sont la première économie mondiale et le troisième pays le plus peuplé de la planète. Ils se classent au premier rang des déposants selon le PCT (27 % environ des demandes) et au deuxième selon le système de Madrid (12,3 % des demandes), dans lequel ils sont le troisième pays le plus désigné. Les États-Unis d'Amérique devraient en principe très prochainement adhérer au système de La Haye. En outre, ils comptent les plus grandes entreprises créatrices du monde. Le pays est, en un mot, le premier producteur mondial d'innovations et de créations.

24. La Californie abrite la source de profonde admiration et de grande inspiration que constitue la Silicon Valley, pionnière dans le fructueux écosystème de l'innovation. Dans plus de 10 % de l'ensemble des demandes selon le PCT et près de la moitié de celles déposées depuis les États-Unis d'Amérique figure au moins un déposant ou inventeur avec une adresse dans cet État. L'Université de Californie dépose plus de demandes selon le PCT que toute autre université dans le monde. Selon des chiffres de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique, la part des brevets américains délivrés à des déposants californiens n'a cessé d'augmenter ces dernières années, atteignant ainsi en 2010 25,4% de l'ensemble des brevets délivrés à des résidents du pays. La Californie abrite également Hollywood, industrie cinématographique la plus rentable du monde.

25. Il existe une formidable occasion d'accroître l'utilisation des systèmes mondiaux de propriété intellectuelle administrés par l'OMPI moyennant une présence dans la Silicon Valley. Une telle présence permettrait en outre de servir plus efficacement la plus importante base de clients de ces systèmes dans le monde.

## Afrique

26. L'Afrique compte 54 pays et couvre un vaste territoire, mais n'accueille aucun bureau extérieur. L'intérêt porté tant à l'OMPI qu'à la propriété intellectuelle ne cesse d'augmenter sur le continent, en particulier maintenant que la croissance s'est stabilisée et que l'Afrique est, globalement, la région du monde où l'économie croît le plus rapidement. Il y a un besoin considérable d'activités de renforcement des capacités pour accroître l'utilisation par le continent du système de propriété intellectuelle et sa participation à celui-ci.

27. Les bureaux extérieurs qu'il est proposé d'établir en Afrique se consacraient essentiellement au renforcement des capacités, tel que décrit dans l'aperçu des fonctions des bureaux extérieurs figurant plus haut. L'emplacement en Afrique des deux bureaux envisagés n'a pas été précisé, cette question faisant encore l'objet de discussions avec le groupe des pays africains et au sein de ce groupe.

## Quel est le plan s'agissant de l'établissement de nouveaux bureaux extérieurs?

28. On estime que l'établissement de bureaux extérieurs constitue non pas un acte unique, mais un processus. Établir cinq nouveaux bureaux dans le délai d'un exercice biennal est ce qui est considéré comme le maximum de ce qui peut être absorbé dans ce délai afin de garantir une mise en place sans à-coups. Il s'avère toutefois qu'il y a une forte demande de bureaux supplémentaires. Le groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes a ainsi appelé à l'établissement d'un second bureau dans la région, à savoir un bureau qui pourrait se trouver dans un pays hispanophone, et l'Inde, deuxième pays le plus peuplé du monde et dixième économie mondiale, a demandé à accueillir un bureau. La liste pourrait être rallongée. On considère que ces autres demandes devront être débattues et tranchées en fonction de la réponse à la proposition actuelle.

**Quel est le processus d'adoption des accords dont est saisi le Comité de coordination?**

29. La décision d'établir un nouveau bureau extérieur est prise par les assemblées lors de l'adoption du programme et budget et sur avis et recommandation du Comité du programme et budget. Une question distincte de la décision d'établir un tel bureau est celle des modalités selon lesquelles ce bureau opérera dans un pays hôte. Ces modalités, y compris l'application de privilèges et d'immunités, sont fixées dans un accord, qui est soumis au Comité de coordination pour approbation. Cet accord ne constitue pas l'accord d'établissement d'un bureau, mais l'accord sur les modalités de fonctionnement de ce bureau.

[Fin du document]